ANNEXE 4

DES REGLEMENTS GENERAUX

Règlements des Compétitions Jeunes

Saison 2019 - 2020

BP 50358 98716 Pirae - Tél. : (689) 40 54 09 54 - contact@ftf.pf - www.ftf.pf - tahitifootball - N° Tahiti 164343

PREAMBULE 3

GENERALITES 3

Article 1. Inscriptions aux épreuves 3

Article 2. Manquement à l'éthique sportive 3

COMPETITIONS JEUNES 4

ORGANISEES A TAHITI, RAIATEA ET MOOREA 4

Article 2. Championnats de football à 11 4

CHAMPIONNATS U15 ET U18 4

Article 3. Championnats de football à effectif réduit 5

Article 4. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13 6

Article 5. COUPE DE POLYNESIE JEUNES 7

Article 6. ORGANISATION DES COMPETITIONS DE TAHITI 8

Article 7. COUPE U15 et U18 8

Article 8. Fair Play 8

Article 9. Programme de développement 8

PREAMBULE

Toutes les modalités de réglementation, de gestion sportive et disciplinaires sont traitées dans les Règlements Généraux.
La FTF est chargée de la gestion des compétitions des catégories « jeunes » pour Tahiti, Raiatea et Moorea.
Pour les autres îles, chaque district gère ses compétitions.

GENERALITES

Article 1. Inscriptions aux épreuves

1. Les inscriptions aux différentes épreuves officielles sont établies sur des feuilles d'engagement fournies par la Fédération Tahitienne de Football. Elles doivent être intégralement et lisiblement remplies par les Présidents des clubs et revêtues du cachet du Club pour être enregistrées.

2. Les groupements sportifs doivent déposer leur engagement au plus tard le 7 septembre.

3. Tout retrait d'une catégorie après la date citée précédemment, sera considéré comme un forfait général et passible des sanctions prévues à cet effet par les règlements sportifs généraux.

4. En s'inscrivant dans les épreuves, le club s'engage :

- à respecter le présent règlement
- à accepter toutes décisions d'arbitrages et administratives par la Commission Centrale des Compétitions
- à accepter toutes décisions disciplinaires prises par la Commission Centrale de Discipline et par la Commission de Recours.

Toutes les sanctions envers les clubs seront notifiées par la Commission Centrale de Discipline (CCD) et par la Commission de Recours**.**

Article 2. Manquement à l'éthique sportive

Toute atteinte à la morale sportive est définie dans les règlements généraux.

COMPETITIONS JEUNES

ORGANISEES A TAHITI, RAIATEA ET MOOREA

Article 1. Années de naissance

- Les années de naissance pour les catégories d'âge sont définies comme suit :

Catégorie	Max date naissance	Min date naissance
U7	01/01/2013	31/12/2014
U9	01/01/2011	31/12/2012
U11	01/01/2009	31/12/2010
U13	01/01/2007	31/12/2008
U15	01/01/2005	31/12/2006
U18	01/01/2002	31/12/2004
Seniors H	01/08/1985	31/12/2001
Vétérans J	01/08/1979	31/07/1985
Vétérans S	01/08/1960	31/07/1979
Entreprise	01/01/1960	31/12/2003

- Les U9 féminines nées en 2012 peuvent évoluer en catégorie U7 masculine
- Les U11 féminines nées en 2010 peuvent évoluer en catégorie U9 masculine
- Les U13 féminines nées en 2008 peuvent évoluer en catégorie U11 masculine
- Les U15 féminines nées en 2006 peuvent évoluer en catégorie U13 masculine
- Les U18 féminines nées en 2004 peuvent évoluer en catégorie U15 masculine

Article 2. Championnats de football à 11

CHAMPIONNATS U15 ET U18

Le championnat se déroulera en deux phases.

- Phase 1 : Les équipes seront réparties en deux groupes par zone géographique

Elle se jouera en aller simple

- Phase 2 : Les quatre ou cinq premières équipes (suivant le nombre d'équipes engagé en phase 1) de chaque groupe de la phase 1 seront regroupées en Elite

Les autres équipes seront en Excellence

Il se jouera en aller/retour

A l'issue de la phase 2, les premiers des championnats Elite et Excellence seront déclarés champion de la saison.

Article 3. Championnats de football à effectif réduit

I. DEROULEMENT DES FESTIVALS U7, U9, U11 et U13

A –FESTIVALS U7 et U9

Les festivals des U7 et U9 se dérouleront au moins une fois par mois, pour un minimum de 12 festivals dans la saison. Ceux-ci seront organisés par la Fédération Tahitienne de Football en alternance avec les clubs. Les clubs seront désignés et inclus dans le calendrier jeune 2019-2020.
Aucun classement n'est établi pour les catégories U7 et U9, cependant les festivals devront être homologués par la CCC.

Format des festivals:

Les festivals U7 se déclineront selon les trois organisations suivantes :
- Festival d'éveil (rencontres, jeux d'éveil techniques, atelier de psychomotricité)
- Festival des rencontres à 4 contre 4 dont un gardien de but sur 1/8 de terrain
- Festival festi-foot à 3 contre 3 sans gardien de but sur un terrain de 15 x 15

Les festivals U9 se déclineront selon les deux organisations suivantes :
- Festival des rencontres à 6 contre 5 dont un gardien de but sur 1/8 de terrain
- Festival festi-foot à 4 contre 4 sans gardien de but sur un terrain de 25 x 30

La direction technique se réserve le droit de proposer des formats de jeux ponctuels durant la saison en cours.

B –FESTIVALS U11 et U13

La Fédération Tahitienne de Football proposera pour la saison à venir, un nouveau format de pratique.
Le but de cette réforme étant :
- ✓ d'augmenter les normes de pratique (augmentation du nombre de plateau),
- ✓ de proposer des pratiques adaptées aux nouvelles générations (diversité de la pratique)
- ✓ de mettre en place une activité ludique sans pression de la compétition (pas de classement)

Format de compétition
Le format des festivals se décline comme suit :
- ✓ 1 journée d'accueil par catégorie
- ✓ 13 festivals football
- ✓ 5 festivals futsal
- ✓ 4 festivals Beach Soccer

La répartition des poules sera définie par secteur et en fonction du nombre d'équipes engagées.
Durant la saison, les poules pourront être redéfinies à l'initiative de la FTF.

C – CHALLENGE CUP McDO-U11/U13

- ***1er tour*** : les équipes des catégories U11 et U13 sont regroupées par 4 zones géographique
- ***2ème tour*** : Les deux premiers de chaque zone sont qualifiés et sont regroupés en 2 poules de 4 équipes
- ***3ème tour*** :
    - U11 :
    - Les équipes de la catégorie U11 garderont le format identique, 8 contre 8 dont un gardien de but sur ½ terrain.
    - U13 :
    - Les équipes de la catégorie U13 seront composées chacune de 9 joueurs dont un gardien de but. Les buts seront placés sur la ligne des 16,50 m délimitant un terrain de football à 11
    - Demi-finale: match 1: 1A vs 2B – match 2: 1B vs 2A
    - Petite finale : Perdant match 1 vs perdant match 2
    - Finale : vainqueur match 1 vs vainqueur match 2

Article 4. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13

- Arbitrage :

Auto arbitrage en catégorie U7 et U9 sous le contrôle des cadres techniques de la FTF, des instructeurs du DTA et des éducateurs présents.

L'arbitrage des matchs des catégories U11 et U13 est assuré par des joueurs des équipes présents sous le contrôle des cadres techniques de la FTF, des instructeurs du DTA et des éducateurs présents.

- Dimensions des terrains

- surface de réparation :

Catégorie U9 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 6 mètres du coin de corner.

Coup de pied de réparation : 6 mètres des buts

Catégorie U11 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 13 mètres du coin de corner.

- La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche
- Point de pénalty : 9 mètres des buts

Catégorie U13 : zone délimitée par des coupelles placées à 10 mètres de chaque côté des buts et à 13 mètres à l'intérieur du terrain de jeu.

- La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche
- Point de pénalty : 9 mètres des buts

- Rentrée de touche aux pieds

Dans les catégories U7, U9 et U11, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U13, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Coup de pied de coin (corner) aux pieds

Dans les catégories U9 et U11, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U13, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Passe en retrait au gardien

Dans les catégories U7, U9 et U11, le gardien de but est autorisé à prendre le ballon de la main sur une passe volontaire de son coéquipier. A partir de la catégorie U13, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Dégagement du gardien

Interdiction pour le gardien de dégager de volée ou demi-volée pour la catégorie U7, U9, U11 et U13.

- Temps de jeu du joueur

La FTF recommande aux éducateurs d'accorder un temps de jeu équitable pour l'ensemble des joueurs durant un festival.

Article 5. COUPE DE POLYNESIE JEUNES

1. La FTF organise à partir de la saison 2016-2017 la coupe de Polynésie Jeunes. (U11 à U18) **Une seule équipe par club sera qualifiée pour la coupe de Polynésie Jeunes.**

2. Les équipes des autres îles pourront être conviées.

3. La FTF détermine le format des compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.

4. Toute équipe peut participer à la coupe de **Polynésie** Jeunes à la condition :

▪ ***Pour les clubs de Tahiti***

- d'avoir une école de football (U7 à U15, U18 ou Pôle Espoirs)
- de ne pas avoir été sanctionné de match par forfait général en catégorie U11 et U13 durant la saison précédente.

▪ ***Pour les clubs de Moorea***

- d'avoir une école de football des catégories U7 à U13

▪ ***Pour les autres îles***

- de mettre en place un championnat des catégories U7 à U13 d'une durée minimum de 6 mois

5. Pour les déplacements de Moorea vers Tahiti, la FTF assure la prise en charge du transport maritime et du transport terrestre à Tahiti.

6. Les districts prennent en charge le transport aérien de leurs équipes.

7. La FTF prend à sa charge le séjour des délégations des îles autre que Moorea à Tahiti (Transports terrestres, hébergement et restauration).

Article 6. ORGANISATION DES COMPETITIONS DE TAHITI

Afin de réduire les coûts du transport et de stimuler l'esprit de club, toutes les équipes U13 seront regroupées avec leurs homologues de la catégorie U11 et les équipes U7 avec les équipes de la catégorie U9.

Chaque club verra ses catégories (U7/U9) et (U11/U13) évoluer sur un même terrain durant la même journée du samedi.

Article 7. COUPE U15 et U18

La FTF, la Ligue de Moorea et les districts déterminent le format de leurs compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.
En cas d'égalité à la fin du temps règlementaire, on procédera à la séance de tirs au but pour déterminer le vainqueur.

Article 8. Fair Play

Toutes les catégories devront se soumettre au protocole du fair-play.

Article 9. Programme de développement

Dans le cadre de son plan de développement quinquennal intitulé « Vision 2020 », la FTF mettra en place :

- Sur l'île de Tahiti et de Moorea :
- le label DOM-TOM des écoles de football U7 à U18
- Défi Mc DO U11 et U13 (mêmes critères que la coupe de Polynésie)
- Centre de perfectionnement U11, U13 et gardien de but
- Coupe Futsal U13
- Coupe Beach soccer U13

Le présent règlement a été approuvé lors du Comité Exécutif du 14 septembre 2019.

La Secrétaire Générale **Le Président**

Angéla TAIARUI **Thierry ARIIOTIMA**